

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 13 mars à 17h30 à l'école Saint-Édouard.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson,	représentante du personnel de soutien
Martin Boyer	représentant de la communauté
Nathalie Goyette	parent
Maryse Monet,	parent
Caroline Monette	enseignante
Catherine Olivier,	enseignante
Ginette Roy,	enseignante
Bertrand Ruffieux	parent
Robert Vaillant	parent, PRÉSIDENT

ÉTAIENT ABSENTS :

Andréanne Deslandes	parent
Estelle Lambert	représentante de la communauté
Alain Roy,	représentant du service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Marie-Claude Dicaire,	directrice de l'école
-----------------------	-----------------------

PUBLIC PRÉSENT

Laurence Grand	parent
Frédéric Tracey	parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Robert Vaillant, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 17h40.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Catherine Olivier et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants au varia : Tournoi volleyball; Nomination d'un président; Membres de la communauté; Formation à proposer; Sondage; Création OPP.

19CE1617-030

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 FÉVRIER 2017

Bertrand Ruffieux mentionne qu'il manque le dernier point qu'il avait apporté à la rencontre du 13 février. Ce point sera donc ajouté et le procès-verbal du 13 février devra être représenté afin d'être approuvé à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

4. PAROLE AU PUBLIC

Point qui devait être discuté au varia mais qui l'est dès le début de la rencontre.

Après relecture des procès-verbaux, Bertrand Ruffieux mentionne que le président était élu par intérim car les parents n'étaient pas tous présents lors de la première rencontre du CÉ et qu'un parent venait juste de démissionner. Depuis ce temps, aucune résolution à ce sujet pour

confirmer Robert Vaillant au poste de président n'a été écrite dans les procès-verbaux. Puisque tous les parents ne sont pas tous présents, le poste de président sera voté à la prochaine rencontre.

Martin Boyer fait la lecture d'une lettre écrite par Isabelle Pelletier dans laquelle elle souhaite que les parents puissent faire un choix éclairé en ce qui a trait à l'avenir de l'école. Un document de prévision démographique est aussi joint à cette lettre. Une copie de ces deux documents se retrouve dans les documents conservés du conseil d'établissement de l'année 2016-2017.

Concernant les statistiques, Ginette Roy dit que les prévisions pour l'école Saint-Édouard n'ont jamais été justes. Les années où les statistiques prévoient une forte baisse ont finalement été celles où il y a eu le plus d'élèves. Donc, on ne peut se fier à ces statistiques pour faire des prévisions.

Frédéric Tracey demande si le programme international est en jeu.

Nathalie Goyette et Bertrand Ruffieux lui répondent qu'ils sont présentement à travailler là-dessus. Se demandent si l'école sera en mesure de présenter quelque chose de concret au mois de juin.

Catherine Olivier disait que les professeurs étaient encore à développer sur le nouveau programme. Nathalie Goyette dit que ça fait plusieurs fois qu'on demande d'avoir une ébauche du nouveau programme. Elle demande quand vous aurez une ébauche du nouveau programme ?

Le programme international a été instauré pour attirer la clientèle.

M. Tracey demande s'il existe des statistiques concernant le comportement scolaire des élèves qui proviennent de Saint-Édouard lorsqu'ils sont au secondaire.

Il n'existe pas de statistique à cet effet. Robert Vaillant donne comme exemple une ancienne élève de l'école qui fréquente maintenant l'école internationale J.-J. Bertrand. Elle doit repartir à zéro au niveau de l'espagnol.

Catherine Oliver mentionne que Saint-Édouard est avant tout une école publique que tous les élèves du secteur doivent fréquenter. Le programme international est très intéressant. Par contre, les projets de recherche ne concordent pas avec tous les élèves. Par exemple, les élèves dyslexiques, dysphasiques, atteints du spectre de l'autisme ne cadrent pas avec ce programme.

Un parent demande comment va la réévaluation. Est-ce possible de savoir où on s'en va? Est-ce que les élèves cadreront dans ce programme?

L'équipe-école est en train de se positionner. Il faut garder en tête que ce n'est pas un choix de venir à St-Édouard, c'est une obligation pour plusieurs élèves.

18h10 – Marie-Claude Dicaire quitte suite à une intervention d'un membre du conseil d'établissement.

Martin Boyer demande le pourcentage d'élèves en difficulté, qui ne peuvent pas toujours suivre.

Catherine Olivier répond que c'est au-delà de 50% des élèves qui ont de la difficulté. Ces élèves ne sont pas nécessairement en échec. Le programme international est intégré aux matières dans la mesure du possible. Lors de modules de recherche, il arrive d'aller chercher des heures de réussite éducative pour combler, pour venir en aide aux élèves

en difficulté. Le programme international apporte des travaux supplémentaires, ce qui devient vraiment très gros pour les élèves en difficulté.

Maryse Monet connaît des enseignants qui travaillent à l'école de St-Joachim. Ces enseignants ne semblent pas décourager par la tâche du programme international et semblent travailler pour pousser le programme international.

Caroline Monette dit qu'il ne faut pas oublier que contrairement à St-Joachim, St-Édouard est un milieu anglophone. Beaucoup d'élèves arrivent et ne parlent pas un mot de français. La ville de St-Joachim donne beaucoup d'argent pour conserver le programme international.

Catherine Olivier donne comme exemple sa classe qui compte 25 élèves. Au moins 50% des élèves ont plus de difficulté à suivre. Le programme international n'est pas la priorité. Elle s'assure que les matières telles que les mathématiques sont acquises avant. Cette année, une nouvelle élève provenant de Knowlton Academy est arrivée dans la classe. Cette élève, à cause de la barrière de la langue, avait de la difficulté à bien comprendre ce qu'elle lisait.

Laurence Grand demande si les élèves réussiraient plus si St-Édouard était une école publique ordinaire?

Certains membres disent que ces élèves ne réussiraient pas plus.

Ginette Roy dit qu'il faut penser aux élèves. Ce qui est en réflexion est proche de ce que le groupe voulait il y a quelques années avant l'arrivée du programme international. Le personnel de l'école a de l'expérience et, pour la majorité, travaille ensemble depuis plusieurs années. La réflexion n'est pas faite à la légère. Elles pensent au bien des élèves tout en étant une tâche réalisable. Le travail de réflexion est fait avec toute la bonne volonté.

Caroline Monette dit que lorsqu'elle est arrivée à St-Édouard, il y avait de très beaux projets, tous reliés au programme international. Par contre, il n'y avait plus de place pour des projets sportifs tels que le cirque. Les élèves de l'école ne sont pas nécessairement en échec mais en difficulté. Pour avoir un bon taux de réussite, les élèves doivent bénéficier de beaucoup d'aide. Lorsque la moitié de la classe ne peut pas suivre, l'équipe-école doit prendre des décisions.

Nathalie Goyette demande quand?

Caroline Monette répond que ce sera bientôt.

Bertrand Ruffieux mentionne que cette décision s'implique dans l'année d'évaluation. Il existe des documents d'autoévaluation sur le site de la SÉBIQ, des sondages pour les parents qui font parties de la réflexion du programme international.

Catherine Olivier dit qu'elle était au courant de l'existence de ces documents. Les enseignants sont les acteurs principaux de la réussite des élèves.

Un membre ajoute qu'il faut quand même inclure les parents et qu'il faut se donner une date butoir.

Le 1^{er} décembre est la date butoir pour le programme international.

En tant que CÉ, les membres doivent faire partie de la discussion.

Nathalie Goyette doit quitter très prochainement et souhaite parler des points qu'elle a ajouté au varia.

Elle aimerait la création d'un l'OPP. La formation de l'OPP doit avoir lieu lors de l'assemblée générale du début de l'année. L'OPP a pour buts entre autre de promouvoir la participation des parents à la réussite scolaire de leur enfant, de développer la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école. L'organisme de participation des parents peut donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents ou sur lequel les parents du conseil d'établissement le consultent (informations du site web de la fédération des comités de parents et lu par Caroline Monette). Maryse Monet qui a fait partie de l'OPP de l'école de ses enfants a dit qu'elle avait surtout travaillé sur des projets concernant le parascolaire, les activités de financement. Que le travail se fait en collaboration et selon les besoins des enseignants.

Selon Nathalie Goyette, il faut commencer dès maintenant à établir les règles afin d'être prêt pour l'assemblée générale.

Les enseignantes de Saint-Édouard sont très impliquées dans les campagnes de financement.

Après l'assemblée générale, les parents peuvent se présenter pour former l'OPP.

Formation CÉ : Nathalie Goyette souhaite aussi suivre une formation en lien avec le conseil d'établissement dans le cas où son mandat se poursuivrait. Elle demande aussi le budget de fonctionnement du CÉ.

Marie-Claude Dicaire revient vers 18h30.

Nathalie Goyette quitte à 18h30.

M. Tracey demande ce qui a changé pour que les élèves sans être en difficulté doivent avoir de l'aide.

Catherine Olivier répond que les coupes budgétaires du gouvernement affectent les heures d'orthopédagogie, de psychoéducation et de réussite éducative. Moins d'aide dans les classes, plus d'intégration d'élèves EHDA. Le problème est un mélange de tout cela. Par le passé, il y avait plus d'aide.

Est-ce que les enseignantes ont la possibilité de dire à quel niveau elles ont besoins de support.

Avec le programme international, elles enseignent 2 programmes dans 1. L'international s'intègre bien mais ont besoin de travailler plus, de mettre plus d'heures. Besoin de travailler plus à l'interne que ce que la commission scolaire offre comme heures au niveau de l'orthopédagogie et réussite éducative. On parlait de difficulté mais il faut aussi parler d'autonomie. La technique de recherche est travaillée même si les élèves font 4 modules au lieu de 6, et à 4 modules, il y a beaucoup moins de pression sur les élèves, les parents et les enseignants.

Laurence Grand demande s'il y a eu des échanges, discussions avec St-Joachim.

Oui, il y a eu des échanges entre les 2 écoles et aussi des prêts de modules. St-Joachim et St-Édouard sont les 2 seules écoles primaires de la commission scolaire où le programme international est offert.

Caroline Monette mentionne que le programme international ne donne pas beaucoup de place à l'activité physique, à la santé et mieux-être.

Les élèves de St-Édouard ont la chance d'avoir une période de plus d'éducation physique. C'est un choix d'école et non à cause du programme international.

Le don de la ville de Lac Brome n'est pas nécessairement pour le programme international. Elle donne le même montant aux 2 écoles.

À St-Joachim, la ville donne entre 12 000 \$ et 15 000\$ pour le programme international et s'il manque de l'argent pour des formations ou toutes autres dépenses reliées au programme, la ville et la MRC donnent plus d'argent. Le maire de St-Joachim est aussi président de la MRC.

La mentalité est différente à St-Joachim. Pas d'anglophone, pas d'autres écoles dans la ville.

Le but premier est que les élèves soient bien à l'école.

5. **INFORMATIONS DE LA DIRECTION ET SUIVIS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE**

Aucune discussion à ce point.

6. **INFORMATIONS ET DEMANDES DU COMITÉ DE FINANCEMENT DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE**

Les campagnes de financement se sont déroulées avec succès.

7. **INFORMATIONS ET DEMANDES DE LA COORDONATRICE DES PARENTS BÉNÉVOLES**

Ginette Roy informe les membres que les parents bénévoles ont été remerciés via l'Info-Parents. Les profits sont d'environ 8 000\$. Remerciement fait aussi aux parents du CÉ qui se sont impliqués. Catherine Olivier souligne que les profits auraient pu être moindres car, on ne peut plus consommer de boisson alcoolisée lors d'événement qui se déroule dans une école. Certains parents avaient apporté leur bouteille de vin. Puisqu'aucun permis de consommation de boisson ne peut être émis dans une école, on aurait pu recevoir une amende. Les parents seront avisés l'année prochaine.

8. **INFORMATIONS ET DEMANDES DES ENSEIGNANTS**

Les élèves de 1^{re} et 2^e année visiteront le musée J.-A Bombardier le 28 mars en lien avec le module sur les transports. Le départ en autobus se fera à 8h30 et le retour 14h15. Environ 13 \$ par élèves.

Les élèves de 1^{re} et 2^e année recevront la visite d'Isabelle Grégoire le 25 mai en lien avec leur module sur l'eau. Ils vivront une activité dans la classe et iront près du ruisseau afin de recueillir des insectes qui y vivent. Coût de l'activité : 250 \$ par classe.

Les élèves de 2^e année iront quelque fois à pied à la bibliothèque.

Les 2 groupes de maternelle participeront à 5 ateliers de cuisine avec Isabelle Marcotte. Les dates : 9 mai, 24 mai, 1^{er} juin, 8 juin et 20 juin. Le coût total de l'activité : 470.75\$

Les élèves de 5^e et 6^e année iront au Verbe Divin le 14 mars afin de faire une activité d'escalade en lien avec le dépassement de soi et en vue des examens de fin d'année. Transport par autobus. Coût par élève : 23.40\$

Les élèves de 5^e et 6^e année iront à Ottawa pour leur voyage de fin d'année. Ils partiront le 11 avril à 6h30 le matin et reviendront le 12 avril vers 21h00. Le coût par élève est de 171\$ et est payé par les parents. Ils en profiteront pour faire la visite des différents Musées.

Tournoi de Volley Ball pour les élèves de 5^e et 6^e année le 13 avril. Les élèves pourront participer à une ligue sur les heures de dîner et après l'école.

Il est proposé par Ginette Roy, secondé par Maryse Monet, que les sorties citées ci-dessus soient approuvées.

19CE1617-031

Approuvée à l'unanimité

9. SUIVI DES APPROBATIONS PAR COURRIEL

Aucune approbation par courriel.

10. INFORMATIONS ET DEMANDES DU SERVICE DE GARDE ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

35-35-02-010

Présentation des Règles de fonctionnement 2017-2018.

Il est proposé par Caroline Monette, secondée par Maryse Monet que les règles de fonctionnement du service de garde soient approuvées avec l'ajout du site web de l'école à l'endroit prévu à cette effet soit, à la fin du point 2.

19CE1617-032

Approuvée à l'unanimité

11. INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune information à ce point.

12. VARIA

Président : Les parents membres du CÉ désirent attendre que tous les parents membres du CÉ soient présents avant de nommer un président officiellement.

Nouveau membre de CÉ : Maryse Monet propose Bertrand Ruffieux comme nouveau membre du CÉ afin de compléter le mandat d'Isabelle Pelletier.

19CE1617-033

Approuvée à l'unanimité

Estelle Lambert et Martin Boyer sont proposés afin de faire partie du CÉ comme membre de la communauté.

19CE1617-034

Approuvée à l'unanimité

Formation à proposer : ce point a été discuté au point 4.

Sondage : ce point a été discuté au point 4.

Création OPP : ce point a été discuté au point 4.

Tournoi Volley Ball : ce point a été discuté au point 8.

13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Catherine Olivier et résolu que la séance soit levée à 19h06.

19CE1617-035

Approuvée à l'unanimité

Signature
Président

Signature
Directrice